

La Voie de l'Avenir

Avril 2013



Lettre aux actionnaires
de Groupe Eurotunnel SA



Cher actionnaire,

Malgré un environnement économique très difficile, votre Groupe réalise au premier trimestre de cette année une **bonne performance**, avec une croissance du chiffre d'affaires de 8 %, à 238 M€.

Le **fret ferroviaire** assure la meilleure progression : + 9 %, à 55 M€. L'**activité maritime** suit son plan de marche et atteint 11 M€ de chiffre d'affaires - le Port de Douvres s'est félicité de cette nouvelle activité. C'est d'autant plus prometteur qu'il n'y a pas eu « reprise » de SeaFrance, mais bien une activité nouvelle, partie de rien.

L'analyse détaillée des trafics de la **Liaison Fixe** du tunnel sous la Manche montre clairement que les marchés « Shuttle » et « ferries » sont de plus en plus indépendants l'un de l'autre.

Pour les **véhicules passagers**, malgré un marché atone, le Tunnel a attiré beaucoup plus de clients que l'année dernière alors même que l'excellent trafic du retour des vacances de Pâques ne sera comptabilisé qu'au deuxième trimestre.

Pour les **camions**, le trafic est, sans surprise, en repli par rapport au premier trimestre 2012, mais sans que cela ne soit inquiétant compte tenu de facteurs clairement identifiables : en particulier l'abondance de chutes de neige dans le Kent et le Pas-de-Calais en ce début d'année, qui a bloqué l'accès au Tunnel plusieurs jours (alors même que les Navettes n'étaient pas affectées), et l'effet Jeux Olympiques en 2012, que nous estimons à 10 000 camions environ pour ce trimestre. Et pour être précis il faudrait comptabiliser les variations en plus et en moins de SeaFrance et MyFerryLink.

Nous continuons donc sur notre lancée, y compris au niveau de la remontée progressive des prix, qui ne reflètent pas encore la valeur de l'investissement et du savoir-faire technique consistant à **traverser la Manche en seulement 35 minutes**.

L'agressivité commerciale des ferries reste forte et l'un des acteurs - DFDS-Seaways - a trouvé la solution pour améliorer encore sa position commerciale (23 % de part de marché sur le Détroit) : il a pratiquement « intimé » l'ordre à **la Commission de la Concurrence britannique** d'imposer la cessation de l'activité de MyFerryLink avant l'été. Au nom bien sûr de la défense du consommateur.

La décision de ladite commission est attendue pour le 9 juin prochain.

Notre prochain rendez-vous est **l'assemblée générale le 15 mai** prochain à Coquelles ; un moment fort pour les 300 000 actionnaires de cette grande famille qu'est Eurotunnel.

Vous trouverez au verso diverses informations sur la **composition de l'actionnariat**, toujours stable et une donnée très positive : le portefeuille moyen s'est encore renforcé, à plus de 3 400 actions.

Nos plus grands actionnaires font preuve aussi d'une grande fidélité : le fonds d'infrastructure GSIP (géré par Goldman Sachs), Norge Bank, M&G (groupe Prudential), des fonds souverains, les plus grands noms internationaux en matière d'assurances et de fonds de pension, etc.

A cette **grande stabilité de l'actionnariat**, que beaucoup de sociétés nous envient, correspond une relative faible liquidité, qui permet à certains *hedge funds* de jouer contre l'action (ils la « shortent ») alors même que le consensus des analystes qui nous

suivent donne un objectif de cours bien plus élevé que le cours actuel.

Notre communication est basée, vous le savez, sur une information détaillée, honnête et transparente. Nos résultats 2012 sont excellents. Notre **politique de dividendes** est claire : monter progressivement à une distribution représentant 2/3 des *free cash flows*. D'ores et déjà, parmi les résolutions qui vous sont soumises, il vous appartiendra de voter sur une augmentation de 50 % du dividende.

Sur cette base, le montant cumulé de dividendes depuis que nous avons commencé à en verser sera de 156 M€. A cela, il convient d'ajouter l'effet de la relation, qui a réduit le nombre d'actions de 63 millions, soit en valeur actuelle l'équivalent d'environ 400 M€.

Notre **capitalisation boursière** au 31 mars 2013 était de 3,4 Md€.

Nous sommes également attentifs à notre **responsabilité sociale d'entreprise** (RSE) : nous avons adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et avons été l'une des toutes premières entreprises privées au monde à adhérer à la *Global Union for Sustainability* (GUS), organisation non-gouvernementale née au lendemain du sommet Rio+20, pour marquer notre attachement aux notions d'éthique, de progrès et de respect de l'environnement.

C'est cela, la réalité d'Eurotunnel aujourd'hui. Mais nous voulons faire mieux.

Nous avons une **stratégie claire de long terme**, axée sur la **création de valeur et de retour sur investissement**, et s'appuyant sur nos fondamentaux : la gestion d'infrastructure, le savoir-faire ferroviaire, la culture du client, la qualité de service. Ceci nous permet de progresser là où les autres stagnent ou régressent. Notre portefeuille d'activité est fondé sur la complémentarité et ne nécessite à ce stade aucune acquisition nouvelle.

Notre **politique d'investissements** pour les prochains mois va être concentrée sur le tunnel sous la Manche. Nous célébrerons l'année prochaine les 20 ans de son ouverture, les 20 ans de son incroyable succès.

Dans la perspective d'un trafic toujours plus important et de l'arrivée des trains à grande vitesse de Deutsche Bahn, nous devons dès maintenant rénover les terminaux et nous doter des technologies les plus performantes (la signalisation ferroviaire GSM-R et son complément de téléphonie publique GSM-P). Nous devons donc, pour gérer efficacement des millions de voyageurs supplémentaires grâce à nos capacités disponibles, **avoir d'ici à 2015 l'infrastructure des 20 prochaines années**.

Notre marche en avant est irrésistible, nous travaillons à votre futur. Par votre vote le 15 mai prochain, le Conseil d'administration et moi-même vous demandons un plein soutien.

Fidèlement,

Jacques Gounon,
Président-Directeur général



Focus sur les résultats du premier trimestre 2013

Le chiffre d'affaires total de Groupe Eurotunnel pour le premier trimestre 2013 s'élève à 238 millions d'euros, soit une croissance de 8 % par rapport au premier trimestre 2012*.

Concession de la Liaison Fixe sous la Manche : chiffre d'affaires de 171,7 millions d'euros.

Navettes :

- Augmentation du trafic voitures (+4 %).
- Augmentation du trafic autocars (+20 %).
- Baisse attendue du trafic camions (-9 %), les volumes niveau reste supérieur de 11% à celui du premier trimestre 2011.

Eurostar :

- 2,2 millions de passagers.

Europorte : chiffre d'affaires de 55,4 millions d'euros (+9 %).

MyFerryLink : chiffre d'affaires trimestriel de 11,2 millions d'euros.

Pour plus d'information, consultez le communiqué de presse publié le 24 avril 2013, disponible sur notre site internet www.eurotunnelgroup.com.

Chiffre d'affaires



*L'ensemble des comparaisons avec 2012 se fait au taux de change du premier trimestre 2013 de 1 £ = 1,183 €.



Assemblée Générale

Mercredi 15 mai 2013 à 10 h (heure locale) à Coquelles

Les actionnaires au **nominatif pur et administré** recevront à leur domicile, sans aucune démarche de leur part, leur avis de convocation et formulaire de vote personnalisé.

Si vous détenez des **CDI d'actions** et avez opté pour la **communication électronique**, vous recevrez un avis qui vous donnera toutes les informations **nécessaires** pour participer. Si vous avez opté pour recevoir les **documents papier**, vous recevrez l'avis de convocation et votre formulaire de vote personnalisé sans aucune autre démarche de votre part.

Si vous détenez vos **titres au porteur**, nous vous rappelons que les banques sont tenues de mettre à la disposition des actionnaires qui en font la demande les documents de participation à l'assemblée générale (cf. article 322-4 du Règlement général de l'AMF et article R. 225-85 du Code de commerce). Insistez auprès de votre banque afin que vous soit délivré la documentation nécessaire : avis de convocation, formulaire de vote et attestation de participation.

Approbation des comptes sociaux et consolidés 2012 : un profit de 34 millions d'euros (19 millions pour l'exercice 2011) ;

Un **dividende multiplié par deux** ;

Des standards de gouvernance exemplaires :

Féminisation : la cooptation de Perrette Rey a permis d'atteindre un taux de féminisation de 36 % ;

Indépendance : les administrateurs indépendants sont au nombre de **huit sur onze (soit 72 % des administrateurs en fonction)**.

Pour en savoir plus, consultez la **page internet dédiée à notre assemblée générale sur le site corporate du Groupe** : www.eurotunnelgroup.com.

Dividende au titre de l'exercice 2012

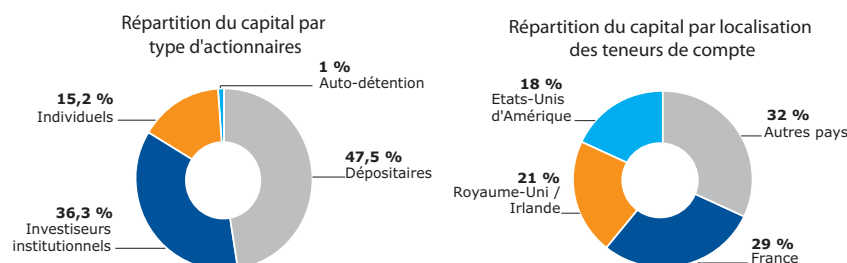
Pour la quatrième année consécutive, le conseil d'administration a réaffirmé son attachement au maintien de sa politique de dividende. Il sera donc proposé lors de l'assemblée générale du 15 mai 2013, le versement d'un dividende représentant un décaissement de 66 millions d'euros.

Ce dividende sera détaché de l'action ordinaire sur NYSE Euronext Paris le 3 juin prochain et sera mis en paiement en espèces le 6 juin 2013.



Structure de l'actionnariat de Groupe Eurotunnel SA

- **300 000 actionnaires**
- **Portefeuille moyen : 3 419 actions**



Sur la base du TPI réalisé début 2013 auprès des porteurs de 1 000 actions et plus, des registres gérés par BNP Paribas Securities Services et par Computershare, ainsi que d'une estimation pour les détenteurs de portefeuilles compris entre 100 et 1 000 actions.

Pour les détenteurs de CDI

Les détenteurs de Certificats de Dépôt CREST (CDI) par le biais de Computershare Investor Services ont la possibilité de recevoir électroniquement les informations relatives au Groupe y compris pour les assemblées générales. Si vous êtes détenteur de CDI et n'avez pas encore opté pour ce faire, rendez-vous sur le site de Computershare :

www.investorcentre.co.uk/eccoms

Il vous est aussi donné la possibilité d'exprimer votre vote sur les résolutions présentées à l'assemblée générale électroniquement. Ces initiatives permettent de réduire les coûts et de protéger l'environnement, des priorités pour Groupe Eurotunnel SA.

La date limite de réception des formulaires de vote CDI est le jeudi 9 mai 2013 avant 10h00 (heure locale).

Changement d'adresse ?

Si vous détenez vos titres au nominatif auprès de BNP Paribas Securities Services ou bien sous forme de CDI par le biais de Computershare Investor Services PLC, n'oubliez pas de leur communiquer tout changement dans vos données personnelles, en particulier tout changement d'adresse postale ou électronique. Vous trouverez les informations pour les contacter sur notre site www.eurotunnelgroup.com.